



VIVRE POUILLY

SOMMAIRE

Edito	page 1
Le nouveau conseil municipal	page 2
Expression des élus minoritaires	page 2
Organigramme	page 3
Agenda annuel	page 4

MAIRIE DE POUILLY

11 rue du Limousin 57420 POUILLY
Tél : 03 87 52 54 22
mairie@pouilly57.fr

HORAIRES OUVERTURE

LUNDI et MARDI de 9h à 12h

JEUDI de 13h à 18h

Ou

sur demande de Rendez Vous
du lundi au samedi

Numéro d'urgence
06 60 04 73 17

Pour rester informé

Panneaupocket

Pensez à télécharger l'application gratuite pour
retrouver toute l'actualité
de la commune en temps réel

*

www.pouillymoselle.fr



[Facebook.com/Pouilly57](https://www.facebook.com/Pouilly57)



EDITO

Notre conseil municipal est désormais installé, et je veux d'abord remercier très sincèrement celles et ceux qui nous ont accordé leur soutien et qui nous renouvelé leur confiance.

Je veux aussi avoir une pensée reconnaissante pour l'équipe qui a mené cette campagne à mes côtés. Par son engagement, sa présence sur le terrain, son sérieux et sa fidélité à nos convictions, elle a largement contribué à la confiance qui nous est aujourd'hui accordée.

Je veux également saluer les conseillers sortants qui ont choisi, pour des raisons personnelles, de ne pas poursuivre leur engagement à nos côtés. Je veux les remercier sincèrement pour le travail accompli, pour la confiance qu'ils m'ont accordée durant toutes ces années, et leur souhaiter le meilleur pour la suite.

Cette confiance, dans le cadre d'un troisième mandat, a pour moi une portée particulière. Elle ne constitue ni un acquis, ni une habitude. Elle m'oblige, vis-à-vis de l'équipe qui m'accompagne comme des habitants, à exercer cette responsabilité avec le même sérieux, le même engagement et une volonté intacte.

Je veux saluer les adjoints qui viennent d'être élus, ainsi que l'ensemble des membres du conseil municipal, y compris les élus de la liste minoritaire.

La diversité des approches sera une richesse pour le conseil municipal si elle s'exprime dans le respect de l'intérêt général, de la dignité de la fonction et des devoirs attachés à notre mandat.

Nous sommes ici pour travailler, pour décider, pour assumer et pour servir.

Au moment où s'ouvre ce nouveau mandat, et où nous ouvrons un nouveau registre qui consignera nos décisions, je pense aussi à tous ceux qui nous ont précédés dans cette responsabilité. Je veux rappeler ici un passage du discours d'installation du maire René Grandidier, en 1983.

Dans un très beau mouvement d'écriture, à une époque où tout s'écrivait encore à la main, il faisait parler le registre des délibérations lui-même, et qui s'adressait directement aux élus : « Je vous fais confiance, et pourtant j'ai peur. J'ai entendu parler d'informatique et d'ordinateurs qui décident pour les hommes. De grâce, servez-vous-en si vous voulez, mais laissez-moi vos cœurs. »

Ces mots ont aujourd'hui un écho particulier. Les outils et les modes de communication ont évolué, et les réseaux sociaux occupent désormais une place importante dans le débat public. Mais l'essentiel ne doit jamais changer : les femmes et les hommes doivent décider en conscience, avec responsabilité, discernement et humanité.

Durant toutes ces années que nous allons parcourir ensemble, chacun d'entre nous devra faire preuve d'une exemplarité sans faille. Être élu, c'est honorer, avec rigueur, respect et droiture, l'engagement pris devant les Pouillerotes et les Pouillerots. Nous devons d'autant plus en être conscients que notre pays traverse une période de défiance profonde à l'égard de la politique. Cette défiance ne reculera pas par les discours seuls. Elle ne reculera que par l'exemple, le travail, la constance, l'honnêteté et la clarté de nos décisions.

Je veux le redire clairement : nous serons les élus de tous les habitants de la commune. C'est cela, la responsabilité municipale. Rassembler sans effacer les différences. Écouter sans exclure. Décider sans mépriser.

Les principes qui fondent notre engagement devront guider concrètement nos décisions, notre expression publique et notre comportement. Ce sont les principes mêmes de la République que nous représentons localement et que nous avons le devoir d'honorer par notre conduite.

Ce troisième mandat, je l'aborde sans triomphalisme, mais avec détermination, avec expérience, et avec la même motivation pour poursuivre le travail au service de notre commune.

Je vous remercie.

Discours du maire lu lors du conseil municipal d'installation (20 mars 2026)



Mairie de Pouilly
16 mars · 🌐

Résultats des élections municipales pour Pouilly

1	Liste Marilynne WEBERT	67,03 % 368 voix
	13 SIÈGES	
2	Liste Hervé KUNTZ	32,97 % 181 voix
	2 SIÈGES	

👤 743 inscrits

Participation :	Abstention :
76,99 %	23,01 %
572 votants	171 abstentions

Exprimés :	Votes blancs :	Votes nuls :
95,98 %	2,10 %	1,92 %
549 bulletins	12 bulletins	11 bulletins



TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL
Installé le 20 mars 2026

Marilynne WEBERT	Maire	rue du faisan
Régis ZARDET	Adjoint	rue du pré marcohé
Elisabeth HAY	Adjointe	rue nationale
Jean-François WEISSE	Adjoint	rue du colombier
Alain GOUBET	Conseiller délégué	rue du pré marcohé
Christine HAY	Conseillère déléguée	rue chèvre haie
Françoise NOIRÉ	Conseillère déléguée	place mère l'Église
Lindita MATUSIAK	Conseillère déléguée	rue Chèvre Haie
Jérôme JACOB	Conseiller délégué	Clos Chèvre Haie
Céline MARX	Conseillère déléguée	rue des arbalétriers
Pierre THIRION	Régisseur	rue du faisan
Thomas RIBOULET	Conseiller délégué	rue nationale
Aline RIZZA-BARBARAS	Conseillère déléguée	rue des chardonnerets
Hervé KUNTZ	Conseiller	rue sur les vignes
Vanessa DÖRR	Conseillère	rue Chèvre haie

EXPRESSION DES ELUS MINORITAIRES

"Élus il y a quinze jours au conseil municipal de Pouilly, nous siégeons désormais dans l'opposition avec la volonté de représenter l'ensemble des habitants.

La démocratie locale gagne toujours à entendre toutes les sensibilités. Notre rôle n'est pas de faire de l'obstruction, mais d'apporter une contribution utile, constructive et responsable aux débats municipaux. Chaque fois qu'un projet ira dans le sens de l'intérêt général, de la qualité de vie des habitants et de l'avenir de notre commune, nous prendrons nos responsabilités en le soutenant. À l'inverse, nous exercerons pleinement notre rôle de vigilance lorsque cela sera nécessaire.

Nous serons une sentinelle attentive et exigeante sur la gestion des deniers publics, la transparence des décisions et le respect des engagements pris devant les citoyens. Attachés à la transparence de l'action publique, à l'écoute des habitants et à la qualité de vie à Pouilly, nous aurons à cœur de porter vos préoccupations au sein du conseil municipal.

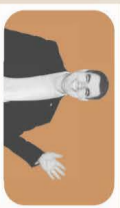
Notre objectif est simple : poser les questions essentielles et veiller à ce que chaque décision soit prise en toute clarté.

Nous souhaitons également que les échanges, malgré les divergences, restent dignes et respectueux, dans l'intérêt de tous.

À votre écoute, nous vous invitons à nous faire part de vos remarques et suggestions.

Hervé KUNTZ et Vanessa DÖRR
Conseillers municipaux d'opposition »

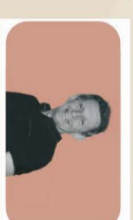
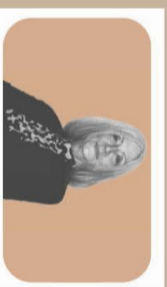




Thomas RIBOULET
Conseiller municipal délégué
Réfèrent Entreprises

- Communication publique locale
- Communication interne des services et des élus
- Relations presse
- Signalétique d'information locale
- Photothèque communale

- LE MAIRE: Marilyne WEBERT**
- ❖ Supervision générale
 - ❖ Pilotage politique et stratégique
 - ❖ Autorité territoriale-Officer Police Judiciaire (OPJ)
 - ❖ Représentation de la commune auprès de l'Eurrométropole de Metz et dans les différentes instances



Pierre THIRION
Régisseur

- Régie de dépenses et de recettes



Régis ZARDET
1^{er} adjoint-OPJ
Délégué communautaire
Réfèrent agriculteurs

- Voirie et bâtiments communaux
- Travaux
- Urbanisme et aménagement
- Cimetière communal
- Suivi des projets et des chantiers



Elisabeth HAY
2^{ème} adjointe-OPJ
Réfèrent Associations

- Manifestations communales et de loisirs
- Relations avec les associations locales
- Gestion des salles communales
- Commission extramunicipale d'Animation de Pouilly (CEMAP)



Jean-François WEISSE
3^{ème} adjoint-OPJ
Réfèrent familles

- Budget et comptabilité
- Subventions et plan pluriannuel d'investissement
- Contrat d'Assurances
- Traitement des questions scolaires et périscolaires dans le cadre du SIVOM



Alain GOUBET
Conseiller municipal délégué
Réfèrent Prévention / Sécurité
Garant du Plan Sportif Local

- Sécurité des manifestations
- Relations avec les forces de sécurité et coordination opérationnelle
- Vidéo-protection et Centre de supervision urbain
- Plan communal de sauvegarde
- Réserve communale de sécurité civile
- Défense et sécurité routière
- Sport-santé



Aline RIZZA BARBARAS
Conseillère municipale déléguée
Réfèrent jeunesse

- Suivi et soutien des initiatives des clubs sportifs locaux
- Actions sportives
- Projets jeunesse
- Projet Sportif Local en collaboration



Céline MARX
Conseillère municipale déléguée
Réfèrent cadre de vie

- Actions environnementales
- Protection du Cadre de vie
- Journée Nature
- Conférence et actions de sensibilisation
- lien avec les partenaires institutionnels et associatifs



Christine HAY
Conseillère municipale déléguée
Réfèrent Action Sociale
Seniors

- Actions sociales et de solidarité
- Prévention deco l'isolement
- Actions en faveur des seniors, des personnes fragiles et des aidants
- Gestion des salles communales en appui



Françoise NOIRÉ
Conseillère municipale déléguée
Réfèrent Mémoire

- Cérémonies patriotiques
- Patrimoine communal et histoire de la commune
- Archives communales



Jérôme JACOB
Conseiller municipal délégué
Réfèrent Logistique





- Logistique des manifestations
- Matériel communal
- Son orisation des événements
- Photographie des manifestations et événements communaux



Lindita MATUSIAK
Conseillère municipale déléguée
Réfèrent Solidarité

- Actions locales, nationales et internationales
- Partenariat avec les associations initiatrices
- Sensibilisation citoyenne

CALENDRIER ANNUEL DES MANIFESTATIONS

AVRIL		
	4 avril	Chasse aux œufs
MAI		
	8 mai	Cérémonie commémorative
	17 mai	Repas des aînés
	23 mai	Journée nature
JUIN		
	21 juin	Fête de la musique
JUILLET		
	14 juillet	Fête nationale et apéritif citoyen
SEPTEMBRE		
	5 septembre	Forum des associations
OCTOBRE		
	3 et 4 octobre	Fête patronale
DÉCEMBRE		
	19 décembre	Bienvenue au village de Noël

Sous réserve de modifications.